

Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes¹

Corinne Rossari

Département de Français et de Linguistique
Universités de Fribourg et de Genève
Corinne.Rossari@lettres.unige.ch

1. Introduction

Les connecteurs, considérés comme un type particulier de marqueurs de discours ou particules du discours, sont répartis en différentes catégories selon la nature de la fonction communicative qu'ils remplissent. Quel que soit le cadre théorique dans lequel ils sont traités, du moment où il s'agit d'unités considérées comme non véri-conditionnelles, à savoir comme n'ayant pas d'incidence sur les conditions de vérité des énoncés dans ou entre lesquels ils apparaissent, leurs propriétés et types sont décrits en fonction de leur visée communicative, caractérisée selon différents critères selon les écoles. Des critères sémantico-pragmatiques (cf. la pragmatique intégrée de Ducrot qui inscrit dans leurs instructions sémantiques la nature de l'orientation argumentative qu'ils attribuent aux énoncés, cf. Ducrot *et al.* (1980)), des critères strictement pragmatiques dans un cadre où leur contribution sémantique est réduite à celle des connecteurs logiques et leur apport communicatif attribué aux effets de sens dérivés de leur contexte d'apparition (cf. Grice 1989, de Cornulier 1985), des critères cognitifs (cf. Wilson et Sperber 1993), qui cherchent à rendre compte des principes d'économie qui régulent la communication verbale, les connecteurs étant considérés comme un des régulateurs privilégiés, ou encore, des critères basés sur le principe de cohérence, issus de leur aptitude à calquer ou à créer des relations de cohérence qui fondent la notion même de texte dans cette tradition (cf. Sanders, Spooren et Nordmann 1992, Knott et Sanders 1998).

¹ Cet article présente les premiers résultats d'une recherche financée par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique, (n°610-062821) qui se poursuivra sur plusieurs années, à laquelle collaborent Anne Beaulieu-Masson, Leila Choueiri et Olga Inkova-Manzotti (voir leurs articles dans ce même numéro). Le projet vise une typologie sémantique et une classification des emplois des connecteurs du français.

Nous proposons de développer une classification indépendante de ces courants, construite sur des bases formelles (liées aux contraintes qu'ils exercent sur les contextes linguistiques) et non uniquement fonctionnelles, dans une tradition de sémantique descriptive dotée d'outils empruntés à des théories de sémantique dynamique (cf. Veltman 1996)². Nos observations sont fondées sur l'emploi des connecteurs dans des discours écrits correspondant au français "scolaire" ou français standard avec bien sûr les réserves méthodologiques qui s'imposent, dues à l'impossibilité de fixer précisément les contours de ce type d'idiolecte. Trois points relatifs à cette classification seront abordés :

- les propriétés formelles (au sens que nous avons défini) des adverbes qui sont assimilés dans les courants précités à des connecteurs ;
- l'identification du type sémantique des unités que le connecteur prend comme argument (si l'on considère les emplois où les connecteurs fonctionnent comme des prédicats à deux places, mettant en relation une unité dérivée du contexte gauche avec une unité dérivée du contexte droit dans des configurations de type X Conn. Y où X représente le contexte linguistique gauche et Y le contexte linguistique droit) ;
- la présentation de trois types d'opération, qui, en l'état, permettent de distinguer trois classes de connecteurs (la validation, la révision et la thématization).

2. Les propriétés formelles des adverbes connecteurs

Bon nombre de connecteurs sont des adverbes et locutions adverbiales. On n'hésite pas à caractériser des entités comme *tout compte fait*, *d'ailleurs*, *en définitive*, *effectivement*, *enfin* comme des connecteurs, sans même prendre la peine de motiver cette fonction tant elle semble aller de soi. Et si motivation il y a, elle se limite à leur aptitude à nécessiter un contexte gauche pour leur interprétation. C'est ce qu'invoquent Molinier et Lévrier (cf. Molinier et Lévrier 2000)³ pour isoler la classe des adverbes connecteurs

² Je renvoie à Rossari (2000) pour une présentation du cadre de Veltman adapté à la description des connecteurs.

³ On trouvera une caractérisation semblable chez d'autres auteurs (cf. Nølke 1990b : 44) : « Un Connecteur Pragmatique est une conjonction ou un adverbial qui marque un certain type de relation entre énoncés » et une discussion des problèmes qu'elle soulève chez le même auteur (cf. Nølke 1990a) à propos de l'impossibilité de différencier les adverbiaux connecteurs des autres adverbiaux contextuels et plus récemment, chez Bertin (2002) à propos des tests qui permettent de distinguer des catégories d'adverbiaux contextuels :

en disant que leur interprétation nécessite la récupération d'« énoncés » antécédents. Mais, leur ancrage « anaphorique » qu'il soit contextuel ou discursif ne contraint absolument pas les différentes configurations linguistiques dans lesquelles ils peuvent apparaître. On peut les trouver à l'incipit d'un discours :

Alors tout le monde est prêt ?

en emploi absolu en dialogue :

- *Luc a perdu la tête*

- *Effectivement*

pour introduire une réponse à une question :

- *Qui viendra à l'excursion ?*

- *Finalemment seulement deux personnes se sont inscrites*

ou encore pour enchaîner sur un acte illocutoire :

Va voir Marie! Autrement elle se fâchera

En outre, leur aptitude à récupérer de l'information ne permet pas non plus de dégager une homogénéité dans le comportement en isolant des emplois exclus ou forcément admis. Si certains admettent les enchaînements illocutoires, d'autres les refusent :

?? Va voir Marie! Donc elle ne se fâchera pas

Il en va de même pour les emplois à l'incipit d'un discours :

?? En outre seulement deux personnes se sont inscrites

ou en emploi absolu en dialogue :

- *Luc a perdu la tête*

- *?? En réalité*

La récupération d'information ne permet pas d'avantage de différencier leurs possibilités d'emploi de celles d'autres catégories d'adverbes qui n'ont pas de raison d'être associés à la classe des connecteurs selon cette propriété. *Vraiment* peut être utilisé en emploi absolu en dialogue :

- *Luc a perdu la tête*

- *Vraiment ?*

« Souvent liée à la place de l'adverbe, [la] catégorisation [des adverbiaux contextuels], comme toutes les classifications proposées pour l'adverbe, ne parvient pas à éliminer l'ambivalence de certains cas. » (Bertin 2000 : 42-43). Par exemple, Bertin signale que la propriété de *en effet* de constituer une réponse à une interrogation totale l'écarte de la classe des adverbiaux connecteurs pour celle des disjonctifs d'attitude.

et, dans ce type d'emploi, il semble avoir un fonctionnement très proche de *effectivement*.

Dans des approches plus sémantiques (Wilson 1975, Bartsch 1976, Ruchota 1998, Asher 2000), il est admis que l'apport des adverbes connecteurs ne se situe pas au niveau du contenu propositionnel de l'énoncé dans lequel ils s'insèrent, mais au niveau de la prise en charge de ce contenu par le locuteur. Pour dégager les propriétés formelles des connecteurs, nous allons comparer les possibilités d'emploi de quatre adverbes de phrases qui véhiculent chacun des indications énonciatives différentes : *probablement*, *vraiment*, *heureusement* et *effectivement*. *Probablement* donne des indications sur l'évaluation de la vérité, *vraiment* sur le degré d'implication vis-à-vis de la vérité, *heureusement* sur l'attitude affective du locuteur. Quant à *effectivement*, il est en général considéré comme un connecteur, car le contenu qu'il introduit est interprété comme mis en perspective avec d'autres informations.

2.1. Quels tests pour quelles propriétés ?⁴

Traditionnellement, les tests effectués sur les adverbes de phrase sont centrés sur la mise en relief de leur caractère parenthétique, à savoir le fait qu'ils sont extérieurs au contenu de la proposition et par voie de conséquence qu'ils ne conditionnent pas la vérité de la proposition qui les accueille (cf. Bartsch (1975), Bach (1999) pour une vue d'ensemble des tests sémantiques sur les parenthétiques, et Jayez & Rossari (2003) pour un traitement formel de leurs propriétés sémantiques). Cependant, en dépit de cette caractéristique peut-être commune, ils ont des possibilités d'emploi différentes, qui sont le signe de propriétés bien spécifiques. Nos tests sont conçus de sorte à faire ressortir trois propriétés : l'une relative au degré d'autonomie sémantique avec les tests 1 et 4, l'autre relative au rapport que l'adverbe entretient avec le contenu

⁴ Le problème de la classification syntaxique et sémantique des adverbes de phrase est une question qui dépasse largement les ambitions de cette étude. Pour l'étude la plus récente sur le sujet, je revoie à Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2003), où les auteurs analysent systématiquement l'ensemble des propriétés distributives, des caractéristiques prosodiques et des comportements sémantiques (*intensionnalité*, *véridicité*, *compatibilité avec les actes illocutoires*, *propriétés parenthétiques*) des adverbes considérés comme « parenthétiques » dans la littérature. Ici, je m'intéresse seulement aux aspects qui concernent le statut des indications sémantiques qu'ils véhiculent. Certains des tests proposés recoupent donc ceux qui, dans leur étude, mettent à l'épreuve leurs propriétés parenthétiques (cf. Bonami, Godard, Kampers-Manhe 2003 : § 4.4.).

de la proposition avec les tests 2 et 3, et la troisième relative à l'influence de l'adverbe sur le contexte linguistique gauche avec les tests 4 et 5.

Test 1 : les possibilités d'enchaînement dialogique

Ce test met en relief la possibilité que l'adverbe a de constituer un acte de prédication pourvu d'une valeur dénotative susceptible d'être validée ou réfutée.

- (1) - Probablement Pierre va se marier avec Lucie
-?? C'est faux, tu ne le penses pas
-?? C'est faux, c'est certain, les bans sont publiés

Aucune de ces deux répliques n'est adéquate. La première prête à *probablement* la faculté de dénoter un état de croyance, la seconde celle de dénoter un degré de certitude⁵.

- (2) - Effectivement Pierre s'est marié avec Lucie
-?? C'est faux tu n'en as pas entendu parler

La réplique attribuée à *effectivement* la propriété de dénoter une source différente du locuteur dont est issue l'information relative au mariage de Pierre. Bien que cela corresponde à une des indications sémantiques que l'on récupère pour interpréter *effectivement*, la réplique est inadéquate.

- (3) - Heureusement Pierre s'est marié avec Lucie
-?? C'est faux tu ne t'en réjouis pas

L'observation est semblable pour ce dialogue : les indications sémantiques que l'on récupère pour interpréter *heureusement* ne peuvent être utilisées comme celles qui seraient relatives à une forme véritablement prédicative du type *il est heureux que*, d'où l'inadéquation de la réponse.

- (4) - Vraiment Pierre va se marier avec Lucie
- C'est faux tu ne le penses pas

Pour *vraiment*⁶, la réplique lui attribuant la propriété de dénoter une croyance est naturelle. Cet adverbe, à la différence des autres, semble être porteur

⁵ Ce test n'exclut pas la possibilité de commenter par un enchaînement dialogique l'emploi d'un adverbe de ce type : - *Probablement Pierre va se marier avec Lucie.* - *C'est certain les bans sont publiés.* Dans ce cas, l'adverbe ne fait pas l'objet d'une réfutation, il est corrigé par une autre forme d'engagement épistémique.

⁶ Seules les configurations où ces adverbes portent sur l'ensemble de la proposition seront prises en considération. *Vraiment* a deux emplois : à côté de son emploi de modificateur de phrase, il a également un emploi de modificateur de constituant (cf. *Paul est vraiment beau*), dont il ne sera pas question ici.

d'une indication sémantique coïncidant avec celle qu'un prédicat de type *c'est vrai* véhiculerait.

Test 2 : le constituant modifié

A la suite du test 1, on pourrait se dire que *vraiment* porte sur un prédicat de croyance implicite, comme le fait *sincèrement* dans certains de ses emplois et donc fonctionne en fait comme un adverbe de manière. *Sincèrement* est en effet substituable à *vraiment* en (4). Mais *vraiment* n'accepte aucun test qui permet de considérer un adverbe comme un constituant du prédicat verbal.

- (5) Sincèrement Pierre est coupable
(= Je crois sincèrement que Pierre est coupable)
- (5a) C'est sincèrement que je crois que Pierre est coupable
- (5b) Très sincèrement je crois que Pierre est coupable
- (6) Vraiment Pierre est coupable
(= Je crois vraiment que Pierre est coupable)
- (6a) ?? C'est vraiment que je crois que Pierre est coupable
- (6b) ?? Très vraiment je crois que Pierre est coupable

Test 3 : degré d'intégration au contenu propositionnel

Tous ces adverbes sont donc bien des adverbes de phrase. Pourtant ils n'ont pas les mêmes propriétés quant à leur relation avec le contenu de la proposition qui les accueille. Les deux premiers tests font ressortir que *vraiment* semble fonctionner comme une prédication seconde. Le test qui suit met à l'épreuve leur degré d'intégration au contenu de la proposition. Une fois de plus on constate des dissimilarités.

Le test utilisé pour faire ressortir le caractère parenthétique des adverbes de phrase et autres expressions énonciatives est celui de l'enchâssement dans des conditionnelles (cf. Wilson 1975, tests repris dans Asher 2000). La possibilité d'interpréter un constituant comme étant dans la portée sémantique d'une structure conditionnelle est considérée comme un indice d'intégration au contenu et, selon ces travaux, ces expressions ne peuvent être interprétées ainsi. Nos adverbes devraient donc être interprétés comme n'affectant pas les conditions de vérité de la structure alors que ce ne devrait pas être le cas pour leurs pendants prédicatifs. C'est ce que Wilson observe à propos de *unfortunately* et *it is unfortunate that*. Les exemples de Wilson, repris dans Asher (2000 : 32-33), sont : *If the party, unfortunately, is over, then, we should find somewhere else to get a drink* vs. *If it is unfortunate that the party is over, then we should find somewhere else to get a drink*. La différence d'interprétation entre la version prédicative et la version

adverbiale est effectivement nette. Cependant ce test pose plusieurs problèmes qui altèrent son efficacité. Pour les faire ressortir, nous allons analyser l'utilisation qu'en fait Nuyts dans un ouvrage sur la modalité épistémique (cf. Nuyts 2001) pour distinguer *il est probable que*, de *probablement*. Voici ses exemples :

(7a) S'il est probable qu'ils n'ont plus de fuel, je leur enverrai un camion

(7b) ?? S'ils n'ont probablement plus de fuel, je leur enverrai un camion » (<Nuyts 2001 : 77)⁷

Nuyts utilise ce test pour mettre en relief le fait que, même en position insérée dans le prédicat verbal, *probablement* n'est pas l'équivalent de *il est probable que*, car ce dernier est utilisable dans ce type de structure alors que le premier ne l'est pas. Il déduit de l'inacceptabilité de (7b) que *probablement* est indexé sur le *hic et nunc* de l'énonciation, et que, pour cette raison, il ne peut être compris comme faisant partie du contenu d'une proposition à caractère présuppositionnel. Cependant, dans (7a), *il est probable que*, tout comme *it is unfortunate* dans l'exemple de Wilson, me semble soumis à une interprétation polyphonique, interprétation qui annule la différence avec *probablement* qui peut moins facilement, faute de base prédicative, faire l'objet d'une telle interprétation. La structure est donc interprétée comme : *s'il est probable / malheureux, selon toi, qu'ils...* alors que ce type d'interprétation est moins aisé avec un adverbe : *si probablement / malheureusement, selon toi, ils n'ont....*

La manipulation avec d'autres configurations hypothétiques fait apparaître que les modaux épistémiques, quelle que soit leur forme, sont conceptuellement incompatibles avec des propositions dont la vérité est présupposée dans un état distinct de l'état réel. Dans le même paradigme, on ne peut former les suites suivantes :

(7) ?? Supposons que Pierre gagne probablement à la loterie

(8) ? Supposons qu'il soit probable que Pierre gagne à la loterie

Certes, la version avec *il est probable* est meilleure, mais elle resémantise l'adjectif en lui faisant perdre sa valeur modale au profit d'une valeur purement statistique du type :

(9) Supposons qu'il existe un nombre n de possibilités que Pierre gagne à la loterie

⁷ Les exemples de Nuyts sont en anglais. Mes remarques sont fondées sur leur traduction en français.

Cette incompatibilité conceptuelle ne dit donc rien sur l'intégration de l'adverbe au contenu⁸. Il en va de même pour les autres adverbes si on leur applique ce test pour observer leur degré d'intégration.

(10) Si effectivement Pierre épouse Lucie, il sera riche

(11) Si vraiment Pierre épouse Lucie, il sera riche

(12) ?? Si heureusement Pierre épouse Lucie, il sera riche

Effectivement et *vraiment* acceptent la configuration, *heureusement* la rejette très nettement. Toutefois, cette différence ne peut être associée à un degré moindre d'intégration pour *heureusement*, car c'est à nouveau une incompatibilité sémantique qui me semble être en jeu avec *heureusement* : l'adverbe qui signale un état émotif du locuteur ne peut être associé à des propositions dont la vérité est présupposée dans un état d'information distinct de l'état réel. Dans le même paradigme, on ne peut former la suite suivante :

(13) ?? Il faudra prévoir une grande réception, au cas où heureusement / il est heureux que Pierre épouse Lucie⁹

Les divergences constatées quant à l'interprétation et à l'acceptabilité de ces adverbes dans les conditionnelles sont donc relatives à une interaction entre le type d'instruction nécessaire à leur interprétation et la compatibilité de ces instructions avec une structure qui présuppose la vérité de la proposition dans un état distinct de l'état réel.

⁸ Dans le cadre de la SDRT, l'incompatibilité, qui, pour Asher (cf. Asher 2000), ne dit rien sur la contribution de l'adverbe au contenu de la proposition (il défend l'hypothèse selon laquelle tous les parenthétiques contribuent à la valeur de vérité de la proposition) pourrait être traitée comme le résultat d'une contrainte sur la relation de discours et le site d'attachement de l'adverbe parenthétique, mais, dans ce cadre, on ne pourrait associer à (7a) et (7b) les mêmes contraintes, et ainsi rendre compte de leur caractère également inadéquat.

⁹ Des différences d'acceptabilité sont perceptibles si on envisage un emploi de *heureusement* en tant qu'incise, emploi qui s'accompagne d'une intonation descendante et d'une pause bien marquée. Dans ce cas, l'adverbe équivaut sémantiquement à un commentaire du type - et c'est heureux - et serait analysé selon Asher, comme un parenthétique, dont l'acceptabilité dépend de la relation de discours et du site d'attachement (cf. Asher 2000). Chez Wilson, il aurait les mêmes propriétés que *unfortunately*, qui signalent sa non contribution aux conditions de vérité de la proposition. Le fait que cet emploi soit possible n'est pas pertinent pour notre propos, car il ne change rien au fait que c'est la sémantique même de la conditionnelle qui interfère avec celle de l'adverbe pour l'accès à une interprétation intégrée et non des propriétés énonciatives propres à ces adverbes qui bloquent l'accès à ce type d'interprétation.

On peut, par contre, relever qu'un autre type de structure présuppositionnelle fait ressortir le comportement de *probablement*. Il s'agit des complétives factives, dans lesquelles seul cet adverbe peut être complètement intégré.

(14) Alice sait que probablement Pierre épouse Lucie

(15) ?? Alice sait que effectivement Pierre épouse Lucie

(16) ?? Alice sait que vraiment Pierre épouse Lucie

(17) ?? Alice sait que heureusement Pierre épouse Lucie

Les résultats ne sont pas contradictoires avec ceux du test des conditionnelles. On a vu que ce qui bloque l'emploi de *probablement* dans la protase d'une conditionnelle est le fait que la proposition est présupposée vraie dans un état distinct de l'état réel et le modal ne peut évaluer épistémiquement que des propositions relativement à l'état réel, puisque par défaut il est associé à la croyance du locuteur. Ici la proposition présupposée vraie concerne l'état réel et comprend l'évaluation épistémique apportée par *probablement*. Si on nie le verbe principal, on maintient la vérité de toute la complétive : ce que Alice ne sait pas, c'est que *probablement Pierre épouse Lucie*. Les autres adverbes ne peuvent être interprétés comme étant dans la portée de la complétive. Ils ne font pas partie de ce qui est présupposé vrai, d'où les difficultés interprétatives s'ils sont présentés comme étant complètement intégrés à la proposition enchâssée (sans pause et sans intonation particulière).

Un autre test donne les mêmes résultats : il s'agit de la combinaison d'adverbes¹⁰. En principe, si deux adverbes appartiennent à une même catégorie, ils ne peuvent se combiner dans la même position.

(18) ?? Effectivement vraiment Pierre épouse Lucie

(19) ?? Effectivement heureusement Pierre épouse Lucie

(20) ?? Vraiment effectivement Pierre épouse Lucie

(21) ?? Heureusement vraiment Pierre épouse Lucie

(22) Heureusement probablement Pierre épouse Lucie

(23) Vraiment probablement Pierre épouse Lucie

(24) Effectivement probablement Pierre épouse Lucie

Ces deux manipulations font ressortir le comportement de *probablement*, qui, tel un adverbe de prédicat, accepte l'enchâssement dans une complétive

¹⁰ Ce test ne vaut que si on conserve pour tous les adverbes les mêmes conditions d'emploi : pas de pause accentuée et pas d'intonation qui différencie les deux adverbes.

et la combinaison en position initiale avec un adverbe de phrase. Toutefois, pas plus que *vraiment* (cf. test 2), il ne peut être considéré comme un cas particulier d'adverbe de prédicat. En tout cas trois propriétés le distinguent de ce type d'adverbes.

Il ne peut être focalisé dans une clivée :

(25) ?? C'est probablement que Pierre se marie

(25a) C'est prochainement que Pierre se marie

Il ne conditionne pas la vérité du prédicat :

(26) - Pierre se marie probablement prochainement

- ?? C'est faux, c'est certain qu'il se marie, j'ai vu les bans.¹¹

(26a) - Pierre se marie prochainement

- C'est faux, ce n'est pas avant l'an prochain

Il n'est pas utilisable dans une interrogation :

(27) - Pierre se marie probablement prochainement

- ?? Quand Pierre se marie-t-il probablement ?

(27a) - Pierre se marie prochainement

- Avec qui Pierre se marie-t-il prochainement ?

Les propriétés que ces tests mettent en évidence sont des indices pour envisager différents degrés d'intégration au contenu propositionnel pour les adverbess de phrase. La catégorie qu'ils font ressortir est celle des adverbess modaux, qui ont un comportement homogène, dérivé du rapport plus étroit qu'ils entretiennent avec le contenu propositionnel que les autres adverbess de phrase.

Test 4 : les possibilités d'enchaînement monologique

Avec ce test, on verra si l'attitude exprimée par l'adverbe est suffisamment intégrée au contenu pour pouvoir être utilisée comme source pour un enchaînement monologique avec un connecteur.

Les attitudes exprimées par des prédicats verbaux peuvent être utilisées sémantiquement dans un enchaînement :

(28) Julie a peur qu'il y ait des souris chez elle, car elle en a vu chez sa voisine

Le deuxième énoncé de ce discours, introduit par le connecteur *car* utilise le prédicat d'attitude *avoir peur* et non uniquement la proposition qu'il introduit

¹¹ Ici, à la différence du test 1, la réfutation exprimée par *c'est faux* doit être interprétée comme portant sur l'ensemble du prédicat.

« l'existence potentielle de souris ». Un prédicat comme *penser* peut même être employé comme base d'un enchaînement indépendamment du contenu de la proposition qu'il introduit. En effet, il se trouve que certaines prépositions et conjonctions causales ne supportent pas les propositions obtenues suite à un raisonnement abductif, à savoir un raisonnement où on pose d'abord la conséquence puis, par résolution de l'enthymème, on remonte à la cause. L'ajout de *je pense que* devant ces propositions rétablit la possibilité de l'enchaînement. La conjonction ou la préposition n'utilise alors que le prédicat de pensée sans la proposition qu'il introduit, et rétablit ainsi un lien causal respectant l'ordre naturel.

(29) A cause de l'état de la voiture, je pense que l'accident a dû être très grave

(30) La voiture est dans un état lamentable. De ce fait je pense que l'accident a dû être très grave

= *L'état de la voiture cause ma pensée à propos de l'accident*

(31) ?? A cause de l'état de la voiture, l'accident a dû être très grave

(32) ?? La voiture est dans un état lamentable. De ce fait l'accident a dû être très grave

= *L'état de la voiture me conduit à poser une hypothèse sur la gravité de l'accident*

Etant donné ou *donc* sont en revanche compatibles avec ce type de proposition :

(33) Etant donné l'état de la voiture, l'accident a dû être très grave

(34) La voiture est dans un état lamentable. Donc l'accident a dû être très grave

Toutefois ce ne sont pas tous les prédicats verbaux de jugements qui peuvent être utilisés comme base d'un enchaînement causal, indépendamment du sens de la proposition qu'ils introduisent. Co Vet, (cf. Vet 1994) fait remarquer que ces prédicats n'occupent pas la même position sémantique et qu'ils se comportent souvent comme des verbes performatifs avec des emplois énonciatifs à la première personne au présent et des emplois obliques de type descriptif à une autre personne ou à l'imparfait. Ses analyses sont basées sur le contraste entre les possibilités d'emploi de deux de ces prédicats : *savoir* et *croire*. Le premier intègre une position sémantique qui relève de l'illocutoire, le second de l'épistémique. Les deux ont des emplois énonciatifs et descriptifs. Dans leurs emplois énonciatifs, ils sont externes au contenu propositionnel et échappent aux conditions de vérité. Cela veut dire qu'en ce qui concerne *je crois que*, Co Vet ne ferait pas de différence avec les propriétés sémantiques d'un adverbe modal comme *probablement*. On constate en effet que *je crois que* tout comme *probablement* ne permet pas d'établir un lien causal respectant l'ordre naturel entre un fait et une pensée.

- (35) ?? A cause de l'état de la voiture, *je crois que* l'accident a dû être grave
- (36) ?? La voiture est dans un état lamentable. De ce fait *je crois que* l'accident a dû être grave
- (37) ?? A cause de l'état de la voiture, l'accident a *probablement* dû être grave
- (38) ?? La voiture est dans un état lamentable. De ce fait l'accident a *probablement* dû être grave

Il semble donc que *je pense que*, à la différence de *je crois que*, et d'autres comme *j'ai l'impression que*, *je trouve que* n'a pas d'emploi énonciatif dit également direct chez Vet, mais n'a que des emplois obliques.

Si *probablement* ne peut être utilisé comme argument sémantique pour motiver une relation causale, l'attitude qu'il exprime est suffisamment intégrée au contenu pour pouvoir être utilisée comme source pour un enchaînement monologique avec un connecteur. Le contraste entre (39) et (40) illustre cette propriété.

(39) Probablement il y a des souris chez Julie, car sa voisine en a

(40) ? Il y a des souris chez Julie, car sa voisine en a

Le premier enchaînement est meilleur que le second, parce que la conjonction *car* utilise les indications sémantiques données par *probablement*. Elle ne s'ancre pas uniquement sur la proposition qu'il accompagne : *il y a des souris chez Julie*. Quand c'est le cas, son emploi est inapproprié (cf. 40).

Les indications sémantiques données par *heureusement* semblent plus difficilement exploitables par la conjonction.

(41) ?? Pierre est venu en train hier, car je viens d'apprendre que les pilotes sont en grève

(42) ? Heureusement Pierre est venu en train hier, car je viens d'apprendre que les pilotes sont en grève

(43) Heureusement que Pierre est venu en train hier, car je viens d'apprendre que les pilotes sont en grève

(44) Il est heureux que Pierre soit venu en train hier, car je viens d'apprendre que les pilotes sont en grève

La version avec un *que* complétif ou avec le prédicat adjectival améliore nettement l'enchaînement.

Pour les deux autres adverbes, le cas est différent. La conjonction n'exploite pas directement les indications sémantiques qu'ils véhiculent, mais la présence de l'adverbe rend possible certains enchaînements dans la

mesure où il permet d'éviter une lecture purement perceptive de X, lecture qui ne s'accommode pas d'une justification en *car*. cf. (45) vs. (46) et (47).

(45) ?? Il y a eu un attentat, car je n'ai pas pu entrer dans l'aéroport

(46) Effectivement il y a eu un attentat, car je n'ai pas pu entrer dans l'aéroport

(47) Vraiment il y a eu un attentat, car je n'ai pas pu entrer dans l'aéroport

Mais la conjonction ne semble pas utiliser véritablement les indications sémantiques des deux adverbes. Si l'adverbe est remplacé par un prédicat qui décrit ces indications (le fait que le locuteur confirme un état de choses ou qu'il souscrit à un état de chose) l'enchaînement ne paraît pas équivalent, alors qu'avec *probablement*, la forme prédicative ne modifie pas l'enchaînement.

(48) Tu as raison de dire qu'il y a eu un attentat, car je n'ai pas pu entrer dans l'aéroport

(49) Il est vrai qu'il y a eu un attentat, car je n'ai pas pu entrer dans l'aéroport

(50) Il est probable qu'il y ait des souris chez Julie, car sa voisine en a

On observe donc quatre types de comportement pour ces prédicats et adverbes d'attitude.

1) Certains peuvent servir d'argument pour une relation causale et ce, indépendamment du contenu de la proposition. C'est le cas de *je pense que*.

2) Certains servent de base à l'enchaînement tel un prédicat. C'est le cas de *probablement*.

3) Certains donnent les indications nécessaires pour rendre l'enchaînement possible. C'est le cas de *effectivement* et de *vraiment*.

4) Certains enfin ne sont pas exploitables sémantiquement pour construire un enchaînement. C'est le cas de *heureusement*.

Par ailleurs, ce test nous donne des indications sur les contraintes qu'un connecteur exerce sur le contexte gauche, en l'occurrence l'énoncé X. On vient de voir que l'emploi de *car* est déterminé, entre autres, par la présence d'une modalité épistémique ou énonciative dans l'énoncé de gauche (cf. 39, 46, 47). Parmi nos adverbes, le seul qui pose le même type de contraintes sur l'énoncé X est *effectivement*.

(51) Selon Marie, Luc n'est pas fiable. Effectivement à plusieurs reprises il s'est désisté à la dernière seconde

(52) ?? Selon moi, Luc n'est pas fiable. Effectivement à plusieurs reprises il s'est désisté à la dernière seconde

(53) Selon moi, Luc n'est pas fiable. A plusieurs reprises il s'est désisté à la dernière seconde

La manière dont est transmis le jugement sur la fiabilité de Luc influence l'emploi de *effectivement*. L'adverbe exerce donc une contrainte sur la construction du contexte gauche. Les autres adverbes n'influencent pas la formulation de X. Certes, il faut que les contenus de X et de Y soient compatibles sémantiquement, mais cela n'a rien à voir avec une contrainte que l'adverbe exercerait sur la manière dont un contenu est formulé.

- (54) Il y a des souris chez Julie. Probablement elle devra faire venir le service d'hygiène
- (55) Je crois qu'il y a des souris chez Julie. Probablement elle devra faire venir le service d'hygiène
- (56) Selon Luc, il y a des souris chez Julie. Probablement elle devra faire venir le service d'hygiène
- (57) Selon moi, il y a des souris chez Julie. Probablement elle devra faire venir le service d'hygiène
- (58) Il y a des souris chez Julie. Vraiment elle devrait faire venir le service d'hygiène
- (59) Je crois qu'il y a des souris chez Julie. Vraiment elle devrait faire venir le service d'hygiène
- (60) Selon Luc, il y a des souris chez Julie. Vraiment elle devrait faire venir le service d'hygiène
- (61) Selon moi, il y a des souris chez Julie. Vraiment elle devrait faire venir le service d'hygiène

Test 5 : l'ancrage sur une proposition à gauche¹²

Le test précédent a fait ressortir le comportement de *effectivement* en ce qui concerne les contraintes qu'un adverbe peut exercer sur la formulation du contexte gauche dans des emplois monologiques. Nous avons dégagé ainsi une propriété formelle de son fonctionnement de connecteur. Avec ce dernier test, nous allons montrer que l'interprétation de cet adverbe nécessite la prise en compte d'au moins une proposition à gauche. Nous construisons des configurations dialogiques où la réponse donnée par B avec une contre-factuelle permet de justifier l'assertion de A et, en faisant varier l'adverbe qui introduit la réponse, on évalue ses répercussions sur la relation de justification. Nous ne prenons pas en compte *heureusement* dont l'emploi est exclu pour des raisons indépendantes de la relation de justification (il ne

¹² Le fait que les connecteurs prennent des propositions comme arguments est une propriété communément admise (cf. Bonami, Godard et Kampers Manhe 2003 : § 5.1). Mon analyse vise à mettre en relief les répercussions de cette propriété sur l'énoncé de gauche et à représenter la manière dont est récupérée cette proposition, à partir d'un contexte donné.

peut être utilisé qu'avec des propositions vraies dans l'état réel, comme on l'a vu avec le test de l'enchâssement dans les conditionnelles).

(62) A - Je pense que Pierre est coupable

B - Il se serait présenté chez le juge

(63) A - Je pense que Pierre est coupable

B - Effectivement il se serait présenté chez le juge

(64) A - Je pense que Pierre est coupable

B - Probablement il se serait présenté chez le juge

(65) A - Je pense que Pierre est coupable

B -^{??} Vraiment il se serait présenté chez le juge

Les configurations de type (62) sont prises en compte par Corblin (cf. Corblin : 2002, chap. 6) pour illustrer la sémantique des propositions contre-factuelles qui requièrent pour leur interprétation l'accommodation d'une proposition fautive, qui leur sert d'antécédent. C'est par ce biais que la relation de justification peut s'actualiser avec l'énoncé de A, car on obtient par *modus tollens* la vérité de la proposition sous-jacente à l'énoncé de A : *si Pierre n'était pas coupable*, (proposition accommodée par la contre-factuelle) *il se serait présenté chez le juge*, on en déduit qu'il est vrai qu'il est coupable.

Selon l'adverbe, la relation de justification est affaiblie, renforcée ou altérée : *effectivement* l'accentue, *probablement* l'affaiblit et *vraiment* la compromet, d'où le caractère bizarre de la réponse de B. L'atténuation de la relation induite par *probablement* est due au fait que l'adverbe porte sur le lien implicatif (décrit par Corblin comme un lien d'implication faible, à savoir « une relation vérifiée souvent, en général, et non toujours ») qui unit l'antécédent (accommodé) au conséquent. Il est paraphrasable par : *il est probable que s'il n'avait pas été coupable, il se serait présenté chez le juge*. La modalisation épistémique de ce lien, qui est à l'origine du *modus tollens* ne peut qu'affaiblir la relation de justification entre les deux répliques. *Vraiment* casse cette relation, car dialogiquement il ne peut être utilisé que pour remettre en cause une assertion, ce qui est bien sûr incompatible avec la possibilité de renforcer la vérité d'une hypothèse. On peut construire - *Paul est coupable. - Vraiment ?* et non - *Paul est coupable. -^{??} Vraiment*. Il peut par contre être utilisé pour renforcer la croyance du locuteur dans le bien fondé de la fausseté de la proposition communiquée par une contre-factuelle. *Vraiment, si Pierre n'était pas coupable, il se serait présenté chez le juge*. Il y a donc un brouillage dû à l'emploi dialogique : *vraiment* est incompatible avec une justification en dialogue, mais il est

envisageable en tant que marque de renforcement de la croyance du locuteur en la fausseté de la proposition. Il annule donc la relation de justification qui donne toute sa cohérence à ce petit dialogue.

Comment rendre compte à présent du fait que *effectivement* renforce sensiblement cette relation ? La structure avec *effectivement* requiert pour son interprétation une double accommodation : l'une nécessitée par la contre-factuelle, l'autre, qui concerne la proposition à justifier, est nécessitée par l'emploi de *effectivement*. La structure sans adverbe, ou avec le modal, ne requiert pas l'accommodation de la proposition à justifier. Cette dernière serait, selon la description de Corblin, obtenue par *modus tollens*. Dans ce cas la vérité de cette proposition est établie après coup. On a vu que la structure complète de l'énoncé de B sans *effectivement* correspond à : *s'il n'était pas coupable*, (proposition accommodée par la contre-factuelle) il se serait présenté chez le juge, *on en déduit qu'il est vrai qu'il est coupable*. Avec *effectivement* la structure complète de l'énoncé de B correspond à : *LO a raison de croire en la culpabilité de Pierre* (proposition accommodée par l'adverbe). Effectivement *s'il n'était pas coupable*, (proposition accommodée par la contre-factuelle) il se serait présenté chez le juge. Le fait que cette dernière proposition soit reprise par *effectivement* renforce la relation de justification entre les deux répliques du dialogue¹³.

2.2. Interprétation des tests

Pour saisir les propriétés de ces adverbes que ces tests permettent de faire ressortir, il faut les associer les uns aux autres. On procèdera adverbe par adverbe, en terminant par *effectivement*.

Vraiment

Le test 1 permet de faire ressortir la propriété de dénoter un jugement indépendant de la proposition qui accompagne l'adverbe. D'autres emplois

¹³ L'accommodation d'une proposition construite sur la base du contexte gauche que le connecteur prend comme source pour l'enchaînement est analysé dans ce même numéro par Inkova-Manzotti à propos de *autrement* et par Choueiri à propos de *à ce moment là* dans des configurations monologiques. Ici ce n'est pas exactement la même propriété qui est relevée pour *effectivement*, car il s'agit de configurations dialogiques. L'hypothèse que nous aimerions soutenir est que, dans de telles configurations, tous les adverbes connecteurs nécessitent l'accommodation d'une proposition issue du contexte gauche, ce qui constituerait une des propriétés formelles les distinguant d'autres adverbes de phrase. En revanche, pour les enchaînements monologiques, seuls quelques connecteurs tolèrent une proposition accommodée comme source pour un enchaînement (pour une analyse générale des connecteurs qui ont cette propriété voir, Rossari (2002a)).

mettent en évidence cette propriété. Comme on vient de le voir dans le paragraphe précédent, il peut être utilisé seul pour réagir à une assertion en la remettant en cause. L'interprétation de *vraiment* dans ce type de dialogue équivaut à quelque chose comme *Tu souscris vraiment à cette opinion ?* Selon le test 2 *vraiment* ne peut pas être considéré comme un adverbe de prédicat verbal. Il s'agit bien d'un adverbe de phrase et le comportement observé avec le test 1 ne peut être associé au fait qu'il faut rétablir un prédicat de croyance implicite et qu'il qualifie ce dernier, tel un adverbe de manière. Le test 3 montre que *vraiment* n'est pas intégré au contenu de la proposition qu'il accompagne. Ce comportement est cohérent avec les propriétés que révèle le test 1 : s'il constitue une prédication autonome, il ne peut être intégré dans la prédication première. Les résultats du test (4) indiquent qu'il ne forme pas avec la proposition qu'il accompagne une proposition complexe comme le fait un prédicat d'attitude, tel que *il est vrai que*. Ce constat est cohérent avec celui issu du test 1 : si *vraiment* fonctionne comme un prédicat autonome, il n'y a pas de raison qu'il soit paraphrasable par un prédicat qui prend une complétive. Il devrait être plus proche d'une forme phrastique telle que *C'est vrai*.

Probablement

Le test 1 montre que l'adverbe ne peut être utilisé pour construire une prédication autonome. Le test 3 indique qu'il n'a pas les propriétés des vrais parenthétiques, à savoir il est plus intégré au contenu de la proposition que ne le sont les trois autres adverbes. Le test (4) le particularise également, étant donné qu'il semble être le seul à être l'équivalent d'une forme prédicative, l'enchaînement pouvant s'ancrer de la même manière sur *probablement* et sur *il est probable que*. Aucune propriété ne semble en effet permettre de le distinguer de *il est probable que*, à la différence de *heureusement* avec *il est heureux que*. Les tests 1 et 3 ne font pas apparaître de différence entre les deux formes.

(66) - Il est probable que Pierre se marie bientôt

-?? C'est faux tu ne le penses pas

(67) - Probablement Pierre se mariera bientôt

-?? C'est faux tu ne le penses pas

(68) Alice sait que probablement Pierre se mariera bientôt

(69) Alice sait qu'il est probable que Pierre se marie bientôt

Cette particularité fait qu'il peut être utilisé comme source pour un enchaînement monologique avec un connecteur, telle le serait une proposition complexe du type *il est probable que p*. Les propriétés

d'intégration et d'autonomie sémantique semblent donc les mêmes pour les deux modes d'expression de la modalité épistémique. Il en ressort que *probablement* n'a pas toutes les propriétés prototypiques des adverbes de phrase : il est intégré à la proposition et il n'est pas indexé uniquement sur le *hic et nunc* de l'énonciation, à la différence de *heureusement* entre autres.

Heureusement

Ces tests font ressortir pour *heureusement* le comportement prototypique des adverbes de phrase, à savoir des entités non intégrées au contenu, à caractère donc parenthétique au sens de Wilson ou Asher, d'où le fait qu'il ne peut être utilisé comme source sémantique d'un enchaînement monologique avec un connecteur (test 4).

Effectivement

En ce qui concerne les propriétés d'intégration et d'autonomie les tests font ressortir les mêmes propriétés que pour *heureusement*, sauf qu'il peut servir à motiver un enchaînement (cf. test 4). De ce point de vue, il n'a pas exactement le même comportement qu'un véritable parenthétique. Par ailleurs, à la différence de tous les autres adverbes, il contraint la formulation de la proposition sur laquelle il porte à gauche et il nécessite pour son interprétation la prise en compte d'une proposition issue du contexte gauche. La première propriété est apparue à la suite du test 4 : comme *car*, *effectivement* n'a pas la même adéquation contextuelle selon la manière dont est véhiculée l'information issue de la proposition de gauche. La seconde est apparue à la suite du test 5 : l'accentuation de la relation de justification qui fonde la cohérence entre les deux répliques du dialogue est une conséquence de l'accommodation d'une proposition issue du contexte gauche que l'on récupère pour interpréter *effectivement*. Nous considérons ces deux propriétés comme les traces formelles de sa fonction de connecteur dans le discours¹⁴.

¹⁴ Les résultats auxquels arrivent Bonami, Godard et Kampers-Manhe (2003) suite à l'ensemble des tests qu'ils envisagent est que les connecteurs ont les propriétés des parenthétiques. Selon ce trait, ils n'entrent pas dans la portée sémantique d'autres adverbes, mais cela ne permet pas d'expliquer qu'il y a des comportements différents selon les connecteurs et selon les positions qu'ils occupent dans l'énoncé. Ainsi, le *donc* initial n'est pas approprié avec *malheureusement* en début d'énoncé, alors que le *donc* intégré (au sens syntactico-propodique) ne pose pas de problème. En revanche, *effectivement* supporte les deux positions avec le même adverbe en tête d'énoncé.

Malheureusement, Pierre a donc renoncé

Malheureusement, ?? donc Pierre a renoncé

Plus généralement, les propriétés formelles identifiées pour ces quatre adverbes à la suite de ces tests conduisent à concevoir quatre catégories différentes d'adverbes de phrase.

- Ceux qui peuvent constituer des actes de prédication autonome. Cette propriété leur permet de faire l'objet d'enchaînements dialogiques et est sûrement liée au fait qu'ils sont non intégrés au contenu de la proposition qui les accueille. Ils ne sont par ailleurs pas exclus des enchaînements monologiques. L'adverbe testé est *vraiment*.

- Ceux qui sont de véritables parenthétiques. Ils sont non intégrés au contenu de la proposition qui les accueille et ne font pas l'objet d'une prédication autonome. Du fait de leur caractère parenthétique, ils ne peuvent servir de base à un enchaînement monologique. L'adverbe qui répond à ces propriétés est *heureusement*.

- Ceux qui sont de faux parenthétiques. D'une part, ils ne consistent pas en une prédication autonome. D'autre part, sans être des adverbes de prédicat, ils font partie du contenu de la proposition qui les accueille, tel un prédicat introduisant une complétive. Ils peuvent, de la même manière, être utilisés comme base pour des enchaînements monologiques. L'adverbe testé est *probablement*.

- Enfin ceux qui sont des connecteurs : ils doivent utiliser pour leur interprétation une proposition issue du contexte gauche, dont ils contraignent la formulation. Par ailleurs, ils ont certaines des caractéristiques des parenthétiques, (leur non-intégration à la proposition) mais certains d'entre eux en tout cas ne sont pas exclus des enchaînements monologiques, comme semble l'être *heureusement*. L'adverbe testé est *effectivement*.

Ces catégories ne nous disent rien sur la nature de la prise en charge énonciative que ces adverbes transmettent (consolidation de la vérité, modalisation épistémique, jugement affectif), mais il semble néanmoins se dessiner une proximité de sens entre entités partageant les mêmes propriétés. Les propriétés mises en exergue pour *probablement* semblent être partagées par tous les adverbes considérés comme des modaux épistémiques. *Malheureusement* réagit aux tests de la même manière que *heureusement* et

Malheureusement, Pierre a effectivement renoncé

Malheureusement, effectivement Pierre a renoncé

La fonction de connecteur n'a donc pas d'incidence sur les comportements syntactico-sémantiques de l'adverbe au sein de l'énoncé. Pour cette raison, nous limitons aux deux propriétés évoquées les conséquences formelles de cette fonction.

les adverbes comme *réellement*, *indéniablement* que l'on peut approcher sémantiquement de *vraiment*, qui, d'ailleurs, ne relève pas d'une catégorie bien définie (on le trouve tantôt apparentés aux adverbes d'énonciation, tantôt aux modaux), partagent les mêmes comportements que ce dernier dans les tests. En ce qui concerne la catégorie fonctionnelle des connecteurs, il est impossible d'envisager une homogénéité que ce soit au niveau du sens ou au niveau de leur rapport avec la proposition qui les accueille (cf. note 13). Les seules propriétés que nous supposons être partagées sont celles qui impliquent la récupération d'une proposition à gauche pour leur interprétation : les analyses des trois adverbes et locutions adverbiales présentées dans ce numéro (*à ce propos*, *à ce moment-là* et *autrement*) font ressortir cette propriété.

3. Le type sémantique des entités sélectionnées par les connecteurs : le cas de effectivement et en effet

En analysant les contrastes entre les possibilités d'emploi de *effectivement* et *en effet*, on va voir que les adverbes connecteurs attribuent un type sémantique à la proposition sur laquelle ils se greffent à gauche, lequel détermine les contraintes que l'on a observées sur la forme de l'énoncé X¹⁵.

Les deux adverbes peuvent intervenir dans des contextes qui permettent d'envisager une relation générique d'argumentation au sens de Roulet (cf. Roulet, Filliettaz et Grobet 2002, Roulet 2003) ou une relation rhétorique de démonstration au sens de Mann et Thomson (cf. Mann et Thomson 1988), à savoir dans des contextes où ils introduisent une information destinée à accroître la croyance du lecteur relative à l'affirmation qui précède. Comme le prévoit la relation de démonstration, le contexte gauche sur lequel ils s'ancrent, doit coïncider avec une 'affirmation'. Ils ne peuvent se greffer ni sur des questions véhiculées par des phrases interrogatives, ni sur des ordres véhiculés par des impératifs.

(70) As-tu eu des nouvelles de Marie ?^{??} Effectivement /^{??} En effet ça fait quinze jours que je ne l'ai pas vue au bureau

(71) Va voir Marie !^{??} Effectivement /^{??} En effet ça lui fera plaisir

¹⁵ L'analyse qui suit ne cherche pas à donner une représentation complète des indications sémantiques de *en effet* et *effectivement*. Elle cherche uniquement à montrer comment ces connecteurs contraignent la formulation des suites X. Les emplois que nous traiterons sont ceux qui font ressortir ces contraintes. De ce fait il ne sera question ni de différenciation entre emplois, ni de noyau sémantique, ni encore de compositionnalité, qui sont en général les grands problèmes associés à la description sémantique des connecteurs.

D'autres connecteurs, signalant le même type de relation générique, sont, par contre, naturels dans ce type de contexte :

(72) As-tu eu des nouvelles de Marie ? Car / Parce que ça fait quinze jours que je ne l'ai pas vue au bureau

(73) Va voir Marie ! Car / Parce que ça lui fera plaisir

Il leur faut donc une assertion à gauche, mais cette dernière doit satisfaire certaines conditions. Une configuration comme (49), reprise en (75), qui satisfait la relation de démonstration, n'est adéquate ni pour *effectivement*, ni pour *en effet*.

(74) Il y a des souris chez Julie.^{??} Effectivement / ^{??} En effet je les ai vues de mes propres yeux

L'emploi des deux adverbes est adéquat si la proposition sous-jacente à l'énoncé X est intégrée dans une proposition dénotant un jugement du locuteur.

(75) Julie a raison de dire qu'il y a des souris chez elle. Effectivement / En effet je les ai vues de mes propres yeux

La configuration suivante fait ressortir des différences entre *effectivement* et *en effet*.

(76) Probablement Marie est malade.^{??} Effectivement / En effet ça fait quinze jours qu'elle ne vient pas au bureau

L'emploi de *effectivement* est nettement plus naturel avec un introducteur de portée au sens de Charolles (cf. Charolles 1997).

(77) D'après Léa, Marie est malade. Effectivement / En effet ça fait quinze jours qu'elle ne vient pas au bureau

Toutefois, l'emploi de *effectivement* n'est pas limité à des propositions sous la portée de tels introducteurs.

(78) J'avais raison de penser que Marie était malade. Effectivement elle a eu une très forte grippe

Des configurations similaires sont relevées par Zeevat (2003) à propos de *indeed* pour faire ressortir la possibilité que certains connecteurs ont de se greffer sur un antécédent dans une structure où ce dernier ne devrait pas être accessible selon la DRT (*Discourse Representation Theory*). Son exemple est

Mary dreamt that night she would fail the exam and indeed she did.¹⁶(<Zeevat)

¹⁶ La violation de la contrainte sur l'inaccessibilité du référent relevée par Zeevat est due au fait qu'il ne reconnaît pas à *indeed* et plus généralement aux connecteurs la possibilité

Ce type de configuration est naturel pour *effectivement* et *en effet*.

(79) Marie a rêvé cette nuit qu'elle raterait l'examen et effectivement / en effet elle l'a raté

En fait, dans ce type de configuration, l'antécédent de *en effet* ou *effectivement* ne se restreint à la proposition enchâssée et par conséquent inaccessible, mais coïncide avec la proposition complexe. A partir de cette dernière *effectivement* ou *en effet* construit la proposition qu'il prend comme argument pour la relation qu'il établit. Nous avons admis qu'il s'agit d'une relation paraphrasable par celle de démonstration de Mann et Thomson. Le type d'argument est défini comme suit.

(1) *Effectivement* prend comme argument une proposition associée à une attitude prise en charge par une instance distincte du locuteur au moment de l'énonciation de l'adverbe.

(2) *En effet* prend comme argument une proposition associée à une attitude épistémique prise en charge par le locuteur qui garantit que la proposition n'est pas déjà vraie dans l'état initial¹⁷.

Dans l'exemple de Zeevat, *effectivement* prend comme argument une proposition telle que *Marie a raison d'avoir une attitude favorable face à son échec aux examens*. *En effet* prend comme argument une proposition telle que *le locuteur a raison d'attribuer un degré positif sur l'échelle des probabilités à l'état de choses selon lequel Marie a raté ses examens*. Le verbe *rêver* donne une valeur positive à la probabilité de l'événement concerné, alors qu'un verbe comme *prétendre* donne une valeur négative à

d'accommoder les présupposés qu'ils véhiculent. Son hypothèse est basée sur le fait qu'une particule comme *too* ne permet pas un enchaînement adéquat dans l'exemple suivant :

A man is walking in the park. John will have dinner in New York too.

Cet enchaînement serait adéquat s'il était possible d'accommoder la présupposition véhiculée par *too* et de rendre cet exemple équivalent à :

A man is walking in the park. He will have dinner in New York. John will have dinner in New York too.

Le contraste entre ces deux configurations montre bien que les connecteurs ne peuvent accommoder des propositions par leurs seules indications présuppositionnelles. Ils peuvent néanmoins utiliser comme antécédent des propositions non directement introduites dans le contexte. C'est dans ce sens plus restreint qu'est utilisée la notion d'accommodation dans cet article ainsi que dans ceux de Chouieri et de Inkova-Manzotti dans ce même numéro.

¹⁷ L'état initial correspond à l'état d'information avant toute énonciation. Il est désigné par la notion de *common ground* chez Zeevat (cf. Zeevat 2002 : 8).

cette probabilité¹⁸. Ainsi avec *prétendre*, la reconstruction d'une telle proposition devrait faire difficulté et l'emploi de *en effet* en pâtit.

(80) Marie a prétendu qu'elle avait raté ses examens et ? en effet elle les a ratés

L'enchaînement paraît moins clair, car il génère un conflit entre *prétendre* et *en effet*. En revanche, *effectivement* qui qualifie l'attitude d'un tiers ne pose pas de problème ici :

(81) Marie a prétendu qu'elle avait raté ses examens et effectivement elle les a ratés

L'interprétation de cet enchaînement est assez complexe du moment où *prétendre* laisse entendre que Marie ne croyait pas à l'échec mais qu'elle le clamait par coquetterie et *effectivement* utilise le retournement de situation pour renforcer la vérité d'une proposition telle que *elle a eu raison de clamer son échec*.

En résumé, l'évocation du rêve de Marie peut permettre de construire une proposition qui véhicule les croyances de Marie face à son propre échec (*effectivement*) ou les croyances du locuteur face à l'échec probable de Marie (*en effet*). En revanche, une proposition avec un indicateur d'évidentialité¹⁹ par perception comme *il y a* bloque toute possibilité de construire une proposition associée à une attitude du locuteur ou d'une autre instance, d'où le caractère inapproprié tant de *en effet* que de *effectivement*. La configuration (76) correspond littéralement à la proposition que *effectivement* prend comme argument. Pour *en effet*, elle est très aisément dérivable : *Julie a raison de dire x* implique conventionnellement *x est très probable*. (77) pose des problèmes pour *effectivement*, car les modaux véhiculent par défaut les croyances du locuteur, ce qui entre en conflit avec *effectivement* qui ne peut prendre comme argument que des propositions dont les attitudes sont prises en charge par une autre instance que celle qui

¹⁸ Je ne rentre pas dans la représentation formelle de ces valeurs. Je m'en tiens à une perception intuitive paraphrasable par tel événement est probable (valeur positive) ou tel événement est improbable (valeur négative).

¹⁹ Très brièvement, la notion d'évidentialité recouvre la source qui a servi à accéder à une information. Une information peut être obtenue par un emprunt, par une inférence prise en charge par le locuteur à partir d'indices ou encore par perception directe. Pour l'analyse des répercussions linguistiques de ce type d'indication cognitive (cf. Plungian 2001), je renvoie aux travaux de Kroning et Dendale pour le traitement des modaux (cf. Kroning 1996, Dendale 1994) aux travaux de Nuyts pour un panorama général des manifestations linguistiques, (cf. Nuyts 2001) et de Rossari pour une analyse de la sensibilité des connecteurs de cause au type d'évidentialité véhiculé par la proposition (cf. Rossari 2002b et 2002c).

prend en charge l'énonciation de l'adverbe. L'ajout de l'introducteur de portée (cf. 78) ou le temps du passé pour le verbe introducteur (cf. 79) assure le changement d'instance responsable de l'attitude positive vis-à-vis de la maladie de Marie et donc un contexte adéquat pour *effectivement*. Pour *en effet*, l'attitude positive du locuteur est explicitement rapportée en (79) et, en (78), la mention des croyances d'un autre à propos d'un état de choses indique que le locuteur attribue à cet état de choses une probabilité positive²⁰.

Nos deux connecteurs, tout en induisant la même relation, explicitable par la relation de démonstration, attribuent un type différent à la proposition qu'ils prennent comme argument. En schématisant, on peut dire que *effectivement* a besoin d'un énoncé dont le contenu n'empêche pas de construire une proposition ayant une valeur évidentielle par emprunt alors que *en effet* a besoin d'un énoncé dont le contenu n'empêche pas de construire une proposition ayant une valeur évidentielle par inférence et que ni l'un, ni l'autre ne supportent les propositions dont l'évidentialité est de type perceptif²¹.

4. La constitution des classes

La constitution des classes se fonde sur les rapports que les connecteurs établissent entre les mises à jour d'état d'information issues du contexte gauche et celles issues du contexte droit²². *En effet* et *effectivement*, par exemple, instaurent un rapport similaire en introduisant une information qui vise à accroître la validité de l'état d'information mis à jour à gauche. Ils relèvent donc de la même catégorie. En l'état, trois catégories peuvent être distinguées et définies ainsi.

- (1) Les mises à jour des états d'information issus des contextes gauche et droit sont dépendantes.

²⁰ Pour une analyse théorique de la perception positive du locuteur face à des informations rapportées, voir les travaux de Ducrot sur l'argument d'autorité (cf. Ducrot 1984) et ceux de Perrin sur la mention (cf. Perrin 1996).

²¹ Je ne traite pas ici la question de la dérivation de cette proposition à partir du contexte gauche.

²² Comme spécifié dans l'introduction, pour les besoins de l'analyse (faire ressortir les contraintes que le connecteur exerce sur son environnement linguistique), nous limitons le contexte gauche et droit aux énoncés X et Y.

(2) Les mises à jour des états d'information issus du contexte gauche sont modifiées par les mises à jour des états d'information issus du contexte droit.

(3) Les mises à jour des états d'information issus du contexte gauche sont utilisées comme des topiques pour les mises à jour des états d'information issus du contexte droit.

En effet et effectivement entrent dans cette première catégorie. Les connecteurs qui exploitent un lien causal, implicatif ou concessif relèvent également de cette catégorie²³. La seconde définition isole un groupe de connecteurs qui sont analysés dans Roulet (1987) et Rossari (1997) comme signalant une relation interactive de reformulation non paraphrastique. La troisième définition recouvre des connecteurs qui exploitent des liens thématiques au sens large, à savoir, qui basent la relation sur la ressemblance, la divergence ou la continuité entre les informations issues du contexte gauche et droit. *A ce propos*, analysé dans ce volume par Beaulieu-Masson en est un exemplaire. Les catégories étant induites par le détail des conditions d'emploi de chaque connecteur, il n'est pas possible pour le moment d'aller plus loin dans la caractérisation théorique de ces opérations. Nous allons expliciter le fonctionnement de ces opérations avec l'analyse de la manière dont trois connecteurs, qui relèvent de chacune de ces catégories, agissent sur ces mises à jour²⁴. Les connecteurs pris en exemple sont *alors* inférentiel²⁵ pour la première catégorie, *après tout* pour la seconde et *de même* pour la troisième.

4.1. *Alors* et l'exploitation d'une relation de garantie entre mises à jour

Alors inférentiel utilise la mise à jour d'un état d'information qui fait suite à l'énoncé X pour garantir le succès de la mise à jour d'un état d'information qui fait suite à l'énoncé Y. Telle est la contrainte que ce connecteur impose

²³ *Autrement* et *à ce moment-là*, analysés dans ce même volume, relèvent de cette première catégorie aussi : *autrement* de par le lien implicatif qu'il exploite dans une grande partie de ses emplois (cf. Inkova-Manzotti), et *à ce moment-là* par le fait qu'il peut également être vecteur d'inférences dans des emplois qui ne sont pas temporels de manière prototypique. (cf. Choueiri).

²⁴ L'analyse de ces connecteurs se centre uniquement sur la manière dont ils font ressortir l'opération qui détermine leur catégorisation. Il ne s'agit pas de faire le tour des contraintes qui les caractérisent.

²⁵ Voir Choueiri ici même pour une description de cet emploi en relation avec les autres (énonciatif et temporel).

et qui manifeste une des formes de la relation de dépendance entre deux mises à jours. Pour la faire ressortir, examinons les emplois qui suivent.

(82) Tu mourais de faim tout à l'heure. Alors pourquoi ne manges-tu pas maintenant ?

(83) Je n'ai pas pu assister au dernier cours de maths.^{??} Alors pourquoi as-tu noté que les triangles sont isocèles ?

La différence entre la configuration acceptable pour *alors* et celle qui est inappropriée est que la première assure un lien entre le contenu propositionnel de l'énoncé X et celui de Y alors que la seconde non. Le fait d'avoir faim est lié au fait de manger. Par contre le fait de ne pas assister à un cours de maths n'est pas lié à la propriété qu'ont certains triangles d'être isocèles. Toutefois ce lien n'est pas immédiatement accessible puisqu'il est transmis via des assertions et des questions.

Des structures similaires à (82) sont analysées par Jayez (2002), qui montre qu'à cause du connecteur, la question est impliquée par le contenu propositionnel de l'assertion. Il utilise le néologisme d'*impliququestion* pour définir cette relation. Pour représenter ce lien, on peut utiliser soit la dénotation associée à une question, soit le contenu propositionnel que l'on peut lui attribuer. Dans Jayez (2002), c'est cette dernière solution qui est adoptée pour les questions oui / non et pour les questions en *qui*. Pour ma part, comme il s'agit d'une question en *pourquoi* et qu'il est très complexe si ce n'est impossible de représenter le contenu d'une telle question, j'utiliserai une représentation qui passe par la dénotation, conformément à celle utilisée dans Rossari (2000) et dans Jayez et Rossari (1998). La dénotation des questions correspond aux réponses qu'elles peuvent recevoir (cf. Groenendijk et Stokhof 1984). La réponse qui peut être attribuée à la question en (83) est que le destinataire n'a pas de raison de ne pas manger. En (84) la réponse serait causale : les triangles sont isocèles parce qu'ils ont deux côtés égaux.

La relation de dépendance qui lie les deux états d'informations se concrétise par une garantie de succès pour l'opération déclenchée suite à l'énonciation de Y. Cette opération correspond dans le cas des questions à la vérification qu'une mise à jour de l'état d'information avec une réponse appropriée ne produit pas un ensemble vide (cf. Rossari 2000 : 156-157). La garantie du succès de la mise à jour subséquente à Y signifie donc que la réponse qui lui est associée ne peut en aucun cas conduire à l'ensemble vide.

Schématiquement la relation peut être représentée ainsi :

(82) X donne lieu à une mise à jour d'un état d'information réel avec la proposition : *le destinataire meurt de faim*.

Alors donne lieu à une mise à jour d'un état d'information réel avec une règle de type : *quand quelqu'un meurt de faim, il n'a pas de raison de ne pas manger*.

La question conduit à la vérification que la mise à jour avec la proposition qui lui sert de réponse ne conduit pas à un état d'information débouchant sur l'ensemble vide. *Le destinataire n'a pas de raison de ne pas manger*.

Le succès de cette opération est garanti étant donné que cette proposition se trouve dans l'état d'information antérieur mis à jour par la règle associée au connecteur.

(83) X donne lieu à une mise à jour d'un état d'information réel avec la proposition : *le locuteur n'a pas assisté au cours de maths*.

Alors donne lieu à une mise à jour d'un état d'information réel avec une règle de type : *quand quelqu'un n'assiste pas au cours il demande des informations sur le contenu du cours manqué*.

La question conduit à la vérification que la mise à jour avec la proposition qui lui sert de réponse ne conduit pas à un état d'information débouchant sur l'ensemble vide. *Les triangles sont isocèles parce qu'ils ont deux côtés égaux*.

Le succès de cette opération n'est pas garanti étant donné que cette proposition ne se trouve pas forcément dans l'état d'information mis à jour avant Y.

4.2. *Après tout* et la suppression d'une proposition conditionnant la réussite illocutoire d'un énoncé

La modification du contexte gauche peut intervenir suite à deux opérations déclenchées par les connecteurs qui relèvent de cette catégorie.

(1) *La suppression* : la mise à jour d'un état d'information est supprimée quand la proposition relative à X n'est plus ni vraie ni fausse dans l'état d'information subséquent au connecteur.

(2) *La substitution* : après une suppression, il y a substitution si la mise à jour de l'état se fait avec la proposition contraire à la proposition qui a conduit à la suppression.

Après tout déclenche une modification de l'état d'information issue de la mise à jour avec X par la suppression d'une mise à jour d'un état qui comprend une des propositions permettant d'assurer la réussite de l'acte

illocutoire réalisé avec l'énoncé X. Nous allons tester cette contrainte avec des énoncés qui véhiculent de manière conventionnelle un acte illocutoire, à savoir des phrases affirmatives pour les actes d'assertions, des phrases interrogatives pour les actes de questions et des phrases impératives pour les ordres. Une des conditions de la réussite d'une assertion est la croyance du locuteur dans la vérité de son contenu. Pour la question, c'est le fait que le locuteur ne connaît pas déjà la réponse et pour l'ordre qu'il a le statut social qu'il faut pour le donner. Cette contrainte prévoit que *après tout* annule l'effet de suicide illocutoire provoqué par certains enchaînements qui remettent en cause rétroactivement la possibilité de réussite de l'acte illocutoire de l'énoncé qui précède.

(84) Marie est coupable. Après tout je n'y crois pas, elle a un très bon alibi

(85) Avec qui étais-tu hier soir ? Après tout je le sais

(86) Arrête de boire ! Après tout je ne suis pas ta mère

Dans ces trois configurations, l'emploi de *après tout* est indispensable à l'enchaînement. Le connecteur ne peut ni être supprimé, ni être remplacé par un autre.

(87) ?? Marie est coupable. Je n'y crois pas, elle a un très bon alibi

(88) ?? Avec qui étais-tu hier soir ? Je le sais

(89) ?? Arrête de boire ! Je ne suis pas ta mère

(90) ?? Marie est coupable. Finalement / Enfin / Quoiqu'il en soit / Tout compte fait je n'y crois pas, elle a un très bon alibi

(91) ?? Avec qui étais-tu hier soir ? Finalement / Enfin / Quoiqu'il en soit / Tout compte fait je le sais

(92) ?? Arrête de boire ! Finalement / Enfin / Quoiqu'il en soit / Tout compte fait je ne suis pas ta mère²⁶

²⁶ La description de *enfin* proposée dans Rossari (2000) traite de configurations où le connecteur semble aussi remettre en cause la validité d'un acte illocutoire avec des exemples comme :

Va voir ta grand-mère ! Enfin fais ce que tu veux !

Où étais-tu hier soir ? Enfin tu n'es pas obligée de répondre

Mais ces configurations où *après tout* peut également intervenir sont compatibles avec une analyse où *enfin* supprime un état mis à jour avec une proposition consistant en le but illocutoire associé à l'acte, à savoir l'attente de l'exécution de l'ordre et l'attente de la réponse à la question. Cette analyse est différente de celle proposée ici, car *enfin* ne peut pas toucher aux états mis à jour avec les propositions qui déterminent les conditions de félicité d'un acte, comme le montre l'impossibilité de l'employer dans les exemples adéquats pour *après tout*.

La suppression de l'état d'information qui contient la proposition selon laquelle :

- le locuteur croit en la vérité de la culpabilité de Marie (cf. 85) ;
- il ne sait pas avec qui le destinataire a passé la soirée (cf. 86) ;
- il a le statut social adéquat pour donner un ordre (cf. 87) ;

annule la contradiction que provoque la mise à jour de l'état d'information issue de l'énoncé Y.

L'emploi de *après tout* n'est toutefois pas limité à des contextes qui font échouer l'acte illocutoire exprimé en X.

(93) Marie est coupable. Après tout j'en suis sûre, elle n'a aucun alibi

(94) Avec qui étais-tu hier soir ? Après tout je n'en ai aucune idée

(95) Arrête de boire ! Après tout je suis ta mère

L'effet que provoque ce type de contexte est celui d'une légitimation a posteriori de l'exécution d'un acte illocutoire. Le locuteur fait comme si les conditions de satisfactions n'étaient pas remplies avant la mise à jour avec Y. En effet la suppression des états d'information avec les propositions susmentionnées conduit à une remise en cause de la félicité de l'acte immédiatement annulée par la mise à jour issue qui fait suite à Y et qui débouche sur des états comprenant ces mêmes propositions.

Par ce biais *après tout* peut aussi bien introduire une information pour argumenter en faveur de X que pour contre-argumenter par rapport à X. C'est ce qui a conduit certains auteurs à le considérer comme un connecteur d'argumentation (cf. Blakemore 1987). Conformément à ce que préconise Roulet, qui attribue au connecteur la fonction de sélectionner parmi différents points de vue un présenté comme difficile d'accès et comme résultant d'un brusque revirement de l'énonciateur (cf. Roulet 1990 : 337)²⁷ ce n'est pas le connecteur même qui induit cette relation. Dans notre approche, on dira que l'opération qu'il déclenche est compatible avec des contextes argumentatifs ou contre-argumentatifs. En témoignent les

²⁷ L'analyse de Roulet est fondée sur le noyau sémantique du connecteur alors que la nôtre se restreint à la manière dont il agit sur le contexte gauche. Je ne considère pas ici la question de l'articulation entre la sémantique que l'on peut attribuer au mot *après tout* et la dérivation des opérations contextuelles qu'il déclenche, toutefois je noterais que les deux analyses ne sont en tout cas pas incompatibles : la suppression d'un état d'information mis à jour avec une proposition qui garantit le succès d'un acte illocutoire est intuitivement compatible avec un noyau sémantique qui présente un point de vue comme difficilement accessible et issu d'un brusque revirement de l'énonciateur.

exemples suivants, où *après tout* est remplaçable tantôt par *mais*, tantôt par *car*.

(96) Cette voiture est trop chère. Après tout elle me plaît et j'ai des économies

(97) Cette voiture est trop chère. Après tout elle a déjà plus de 100000 kilomètres

A la différence des configurations précédentes, ici l'état d'information supprimé est celui mis à jour avec la proposition concernant le potentiel argumentatif de l'assertion, potentiel qui conditionne sa réussite autant que la vérité. En supprimant l'état d'information comprenant la proposition *X est un bon argument pour Z* (ici *Z = ne pas acheter la voiture*) on annule la pertinence de l'assertion. En (96) cette suppression résout la contradiction issue de *Y* qui argumente en faveur de *Z* et en (97), la suppression permet un effet de revalorisation a posteriori de l'assertion en lui rendant via *Y* son potentiel argumentatif.

4.3. *De même* et la référence à une situation parallèle prise comme topique

Les connecteurs de cette catégorie utilisent un parallélisme entre deux situations qui peut donner lieu à une relation de similitude ou de contraste. La référence à la situation issue de la mise à jour de l'état d'information qui fait suite à *X* est topicale au sens où elle n'est pas exploitée dans un lien de type implicatif, comme le suppose la relation de garantie mobilisée par *alors*²⁸. Ici l'exemple avec *de même* servira uniquement à illustrer la différence avec les connecteurs de la première catégorie exploitant une relation de dépendance entre les états d'information mis à jour due à la garantie de succès que la première mise à jour doit assurer à la deuxième. Pour un traitement détaillé de ce type de connecteur, je renvoie à l'article de Beaulieu-Masson.

(98) Les frères et sœurs de Marie sont très sportifs. Marie participe tous les ans au marathon

(99) Les frères et sœurs de Marie sont très sportifs. De même Marie participe tous les ans au marathon

(100) Les frères et sœurs de Marie sont très sportifs. Alors Marie participe tous les ans au marathon

La configuration (98) permet deux réalisations : une fondée sur un lien de dépendance entre les deux mises à jour (cf. 100), l'autre fondée sur un

²⁸ Dans Zeevat (2003) il est proposé une représentation du topique que les connecteurs de ce type (notamment *too*) utilisent.

parallélisme qui fonde la relation topicale (cf. 99). Dans ce dernier cas, le connecteur présuppose que l'état de choses introduit est une sorte de calque de celui auquel il renvoie comme topique. A partir de Marie participe au marathon, on dérive Marie est sportive et Marie est sportive est une instanciation sur Marie de la propriété être sportif attribuée à ses frères et sœurs. La dérivation de cette proposition assure donc le parallélisme. Elle est nécessaire pour *de même*, mais non pour un connecteur comme *alors* qui exploite la mise à jour avec X pour garantir celle avec Y.

(101) Les frères et sœurs de Marie sont très sportifs.^{??} De même Marie participe tous les ans au marathon, mais elle n'est pas sportive

(102) Les frères et sœurs de Marie sont très sportifs. Alors Marie participe tous les ans au marathon, mais elle n'est pas sportive

De même assure la mise à jour d'un état d'information avec cette proposition, mais il ne peut le faire que si le contexte gauche le permet. Comme le signale Zeevat à propos de *too* (cf. note 15) il ne peut l'induire de but en blanc. Ici, le topique *Marie*, déjà présent dans l'énoncé X, rend l'attribution de la propriété *être sportif* au même topique dans Y accessible²⁹.

(103) Les Genevois sont sportifs.^{??} De même Marie participe tous les ans au marathon

L'enchaînement apparaît bancal. Le parallélisme nécessite une double accommodation : *Marie est genevoise* et *Marie est sportive*. Mais celle-ci doit être accessible à partir de X. L'introduction après coup de ces deux propositions via Y n'améliore pas l'enchaînement.

(104) Les Genevois sont sportifs.^{??} De même, Marie qui est genevoise et sportive participe tous les ans au marathon

L'accessibilité à la proposition qui fonde le parallélisme et, du même coup, le lien topical est l'un des traits principaux qui caractérise les connecteurs de cette troisième catégorie.

5. Conclusions

Nous avons jeté les bases d'une classification des emplois des adverbes qui fonctionnent comme des connecteurs en discours, en commençant par dégager leurs propriétés formelles par rapport à d'autres adverbes de phrase.

²⁹ Je ne discute pas ici des conditions de cette accessibilité, mais je pense que la contrainte de Zeevat sur la non accommodation de la proposition induite par le connecteur est peut être trop forte. Dans (99), le contexte donné par X, n'assure pas que la proposition *Marie est sportive* est présente dans un état d'information antérieur à Y. Elle est donc bien accommodée par le connecteur.

Puis, en nous servant de l'exemple de *effectivement* et *en effet*, nous avons montré que les connecteurs déterminent le type sémantique des propositions qu'ils prennent comme argument à gauche. Ce qui a permis de poser les jalons pour une classification basée sur les opérations qu'ils exercent sur le contexte gauche. Il va de soi que la constitution des classes est en définitive fondée sur l'analyse minutieuse des unités et, ainsi, celles que nous proposons ici sont à la merci de modifications, voire de remises en cause au fur et à mesure que de nouveaux items seront soumis à l'examen sémantique.

Références

- ASHER N. (2000), « Truth conditional discourse semantics for parentheticals », *Journal of Semantics* 17, 31-50.
- BACH K. (1999), « The Myth of Conventional Implicature », *Linguistics and Philosophy* 22, 327-366.
- BARTSCH R. (1976), *The Grammar of adverbials*, Amsterdam, North-Holland.
- BERTIN A. (2002), « L'émergence du connecteur *en effet* en moyen français », *Linx* 46, 37-50.
- BONAMI O., GODARD D. et KAMPERS-MANHE B. (2003), « Adverb classification », in Corblin F. & de Swart H. (éds.), *Handbook of French Semantics*, Standford, CSLI.
- BLAKEMORE D. (1987), *Semantic constraints on relevance*, Oxford, Basil Blackwell.
- CHAROLLES M. (1997), *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, *Cahiers de Recherche Linguistique* 6, 1-73.
- CORBLIN F. (2002), *Représentation du discours et quantification généralisée*, Paris, PUF.
- DE CORNULIER B. (1985), *Effets de Sens*, Paris, Minuit.
- DENDALE P. (1994), « *Devoir* épistémique, marqueur modal ou évidentiel ? » *Langue Française* 102, 24-40.
- DENDALE P. & DE MUDLER W. (1996), « Dédution ou abduction : le cas de *devoir* inférentiel. », in GUENTCHEVA Z. (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain/Paris, Peeters, 305-318.
- DUCROT O. *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- DUCROT O. (1984), *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GRICE P. (1989), *Studies in the Way of Words*, Cambridge, Harvard University Press.
- GROENENDIJK J. & STOKHOF M. (1984), *Studies on semantics of questions and the pragmatics of answers*, Thèse de doctorat, Université d'Amsterdam.
- JAYEZ J. (2002) « Les impliquions. », in CAREL M. (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 141-154.

- JAYEZ J. & ROSSARI C. (1998) « Discourse relations vs. Discourse markers relations. », *Proceedings of the ACL'98 workshop on discourse relations and discourse markers*, 72-78.
- JAYEZ J. & ROSSARI C. (2003), « Parentheticals as Implicatures », in CORBLIN F. et DE SWART H. (éds.), *Handbook of French Semantics*, Standford, CSLI.
- KNOTT A. & SANDERS T. (1998), « The classification of coherence relations and their linguistic markers : An exploration of two languages. », *Journal of Pragmatics* 31, 135-175.
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*, *Studia Romanica Upsaliensia* 54.
- MANN W. & THOMPSON S. (1988), « Rhetorical Structure Theory : Toward a Fonctionnal Theory of Text Organization », *Text* 8, 248-281.
- MOLINIER C. & LEVRIER F. (2000), *Grammaire des adverbes*, Genève, Droz.
- NØLKE H. (1993), « Les adverbiaux contextuels : problèmes de classification », *Langue française* 88, 12-27.
- NØLKE H. (1990b), « Il y a connecteurs et connecteurs : la connexion analytique et synthétique en français moderne », in STAMMERJOHAN H. (éd.), *Analyse et synthèse dans les langues slaves et romanes*, Tübingen, Gunther Narr, 41-48.
- NUYTS J. (2001), *Epistemic Modality, Language, and Conceptualization. A Cognitive-Pragmatic Perspective*. Amsterdam / Philadelphia, Benjamins.
- PERRIN L. (1996), « De la structure énonciative et de l'organisation polyphonique d'un échange épistolaire », *Cahiers de Linguistique Française* 18, 129-153.
- PLUNGIAN V. A. (2001), « The place of evidentiality within the universal grammar space », *Journal of Pragmatics* 33 : 3, 349-357.
- ROSSARI C. (1997), *Les opérations de reformulation*, Berne, Lang, 2^{ème} éd.
- ROSSARI C. (2000), *Connecteurs et relations de discours : des liens entre cognition et signification*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- ROSSARI C. (2002a), « Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles », in JANSEN H. et al. (éds.), *L'infinito & oltre. Omaggio a Gunver Skytte*, Odense, Odense Universitetsforlag, 391-409.
- ROSSARI C. (2002b), « Interprétation épistémique et causalité : compatibilité et incompatibilité », in ANDERSEN H. L. & NØLKE H. (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Lang, 285-299.
- ROSSARI C. (2002c), « L'expression des attitudes et les opérateurs de cause », *Thélème No spécial*, Universidad Complutense de Madrid.
- ROUCHOTA V. (1998), « Procedural meaning and parenthetical discourse markers », in Jucker A. H. & Ziv Y. (éds.), *Discourse markers : descriptions and theory*, Amsterdam, Philadelphia, Benjamins, 97-126.
- ROULET E. (1987), « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de linguistique française* 8, 111-140.

- ROULET E. (1990), « Et si, *après tout*, ce connecteur n'était pas un marqueur d'argument ou de prémisses impliquées ? », *Cahiers de linguistique française* 11, 329-343.
- ROULET E., FILLIETTAZ L. et GROBET A. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, Lang.
- ROULET E. (2003), « The description of text relation markers in the Geneva model of discourse organisation », in FISCHER K. (éd.), *Approaches to discourse particles*, Amsterdam, John Benjamins.
- SANDERS T.J.M., SPOOREN, W.P.M., et NOORDMAN, L.G.M. (1992), « Toward a Taxonomy of Coherence Relations », *Discourse Processes* 15, 1-35.
- VELTMAN F. (1996), « Defaults in update semantics », *Journal of Philosophical Logic* 25 : 3, 221-261
- VET C. (1994), « *Savoir et croire* », *Langue Française* 102, 56-68.
- WILSON D. (1975), *Presuppositions and Non Truth Conditional Semantics*, New York, Academic Press.
- WILSON D. & SPERBER D. (1993), « Linguistic Form and Relevance », *Lingua* 90, 1-25.
- ZEEVAT H. (2003), « Particles : presuppositions triggers or context markers », in FISCHER K. (éd.), *Approaches to discourse particles*, Amsterdam, John Benjamins.